

CERTIFICAT

DALLES À PLOTS OU PLAQUES RAINURÉES POUR PLANCHER CHAUFFANT ET RAFRAICHISSANT

KILMA FORM IT

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification CSTBat 34/07, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

Le CSTB accorde à :

La société **RBM**
Via S Guiseppe
I - 25075 NAVE

Usine de **I - 25075 POLAVENO**

le droit d'usage de la marque CSTBat dalles à plots ou plaques rainurées pour plancher chauffant et rafraichissant pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque CSTBat et le référentiel mentionné ci-dessus.



250-179

Décision d'admission n° 286-250-179 du 23 avril 2010
Décision de reconduction n° 560-250-179 du 1^{er} septembre 2016
Cette décision annule et remplace la décision n° 529-250-179 du 22 juin 2015

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valable pendant 15 mois. Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet evaluation.cstb.fr pour en vérifier sa validité

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Les résistances thermiques exprimées en (m².K)/W des dalles à plots sont données dans le tableau suivant en fonction de l'épaisseur nominale de la semelle

Épaisseur nominale de la semelle en mm	15	25	35	42	58	71
Résistance thermique en (m ² .K)/W	0,45	0,75	1,00	1,25	1,70	2,10

Classe de compressibilité selon la norme NF DTU 52-10	SC1 a ₂ Ch
---	-----------------------

Ce certificat comporte 2 pages

Correspondant :

Walter GEORGES

Tél. : 01 64 68 83 75

Fax : 01 64 68 83 45

Pour le CSTB
Le Directeur Technique

Charles BALOCHE



DONNÉES ENVIRONNEMENTALES ET SANITAIRES

Le produit objet du présent certificat ne fait pas l'objet d'une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES).

Cette information est donnée à titre indicatif. L'ensemble des FDES existantes sont référencées sur le site www.inies.fr.

GÉOMETRIE DES DALLES

